



DESTINATAIRES : À tous les médecins, gestionnaires et professionnels de la santé qui œuvrent auprès de la clientèle COVID de l'Hôtel-Dieu de Lévis

DATE : Le 2 juillet 2021

OBJET : Diminution de l'utilisation des masques P-100 au profil des masques N-95

Considérant l'état de l'inventaire des masques N-95, la situation épidémiologique actuelle et le besoin de main-d'œuvre pour la gestion des masques P-100, il est recommandé de :

- Favoriser l'utilisation du port du masque N-95 à l'unité COVID et aux soins intensifs intermédiaires auprès des usagers COVID positifs;
- Si le port du masque N-95 est impossible, utiliser le masque P-100.

Pour faciliter cette transition, nous vous avisons qu'un ajustement de la protection respiratoire **RÉUSSI** est de nouveau **OBLIGATOIRE** avant le port du N-95. En effet, aucun modèle N-95 n'est universel (incluant le médicament médium) et tous les modèles de N-95 nécessitent un essai d'ajustement de la protection respiratoire. L'efficacité de cet équipement de protection repose sur son étanchéité, ce qui rend l'essai d'ajustement obligatoire.

Ainsi, le personnel visé n'ayant pas de fit-test à jour (< 2 ans) et réussi sur l'un des modèles suivants doit refaire un essai d'ajustement de la protection respiratoire.

Modèle	Médicom	Halyard	3M
Numéro	203014	46827 46727 46767	8210

Prendre note que les personnes en échec sur tous les modèles précédents peuvent refaire un fit-test sur l'un des modèles suivants : 1870+, Médicom petit ou Médicom large.

Les gestionnaires ciblés dans ces secteurs ont désormais accès à l'inscription du personnel et des médecins directement dans TEAMS.

Nous vous remercions de votre collaboration.

« *Signature autorisée* »

Julie Berger
Directrice adjointe
Direction des soins infirmiers
Volet gestion des opérations en santé physique
Secteur Alphonse-Desjardins et Montmagny-L'Islet

« *Signature autorisée* »

Dr Jean Lapointe
Directeur adjoint des services professionnels
Direction des services professionnels

« *Signature autorisée* »

Mélanie Lambert
Chef de service
Prévention de la santé et de la sécurité au travail
Direction des ressources humaines, des communications et des affaires juridiques

Contenu et diffusion approuvés par : Mme Renée Berger